

L'électeur.—La chose que je veux dire ce sont les accusations que le *National* porte contre le clergé, et les services en question ce sont ceux que t'ont rendus plusieurs membres de ce même clergé pour te faire élire au comté de Québec.

Francis.—Je sais comme toi, mon cher, que le *National* fait des sermons au clergé ; je sais aussi que des messieurs du clergé, ne croyant pas que j'étais un rouge (et ils avaient raison de ne pas le croire) m'ont aidé de leur opinion, mais que veux-tu conclure de ces deux faits par rapport à moi-même ?

L'électeur.—Je ne m'occupe pas bien fort de conclure, car avant je désirerais savoir si le *National*, en blâmant les hommes du clergé qui ont favorisé des candidats ministériels, comprend aussi dans ce blâme ceux qui t'ont donné l'appui de leurs recommandations ?

Francis.—Tu veux me tendre un piège, je le vois bien !

L'électeur.—Non, non, pas de piège du tout. Je te demande simplement de me dire si le *National* trouve blâmables les messieurs du clergé qui ont favorisé ta candidature, comme il trouve coupables de mauvaise conduite ceux qui ont appuyé de leur influence des candidats partisans du ministère ? C'est bien clair cela, réponds-moi.

Francis.—Je ne réponds pas, car ça n'est pas mon affaire ; ça regarde le *National*.

L'électeur.—Si, ça te regarde ; car ceux qui se sont déclaré pour toi, ont bien fait, ou ils ont agi de travers ; et c'est ce que je te prie de me dire, si tu le veux bien. D'ailleurs, je suis électeur et j'ai le droit de te demander cela et bien d'autres choses encore.

Francis.—Tu me fais des questions si simples qu'il me semble que tu veux me *blaguer*. Pourtant, tu sais bien que je ne te dirai pas que les amis du clergé qui m'ont soutenu ont mal fait ; au contraire !

L'électeur.—Juste, mon petit Francis, et maintenant je vais conclure, comme tu me le demandais tout à l'heure. Je conclus donc ceci : Que si tu trouves bon que les prêtres donnent leur opinion comme citoyens en ta faveur, tu ne dois pas trouver si mauvais qu'ils en aient une en faveur des candidats ministériels, car c'est tout un ou tout l'autre : ou bien les prêtres sont libres de favoriser le candidat Jacques ou le candidat Paul, ou bien ils ne le sont décidément pas. C'est à choisir.

Francis.—Mais je ne conteste pas les droits du clergé en politique ou en toute autre chose. Je veux seulement qu'on ne me rende pas solidaire des bévues du *National*.

L'électeur.—C'est très correct, mon *fiston*. Tu n'es pas solidaire des cacophonies du *National*, je le reconnais ; mais tu avoueras, comme un honnête homme, que tu devrais faire taire le *National* ou défendre, dans le *Journal de Québec*, les respectables citoyens du clergé (car tu admetts que les prêtres sont des citoyens) qui se sont prononcés pour toi. Tu ne nieras pas, je suppose, que tu dois de la reconnaissance à ceux qui t'ont soutenu ; il y aurait assez de cette considération pour t'animer à défendre un peu tes amis dans l'intérêt de la morale publique.

Francis.—Défendre mes amis ! Ce n'est pas à moi de les défendre, et ce n'est pas ma faute à moi si le *National* les attaque. Et d'ailleurs, est-ce que l'on croit que je suis le maître, moi, du *Journal de Québec*.